



# Procès-verbal

**de la session extraordinaire du  
Synode**

**du 4 mars 2017**

Tenue à Ollon

Version finale, adoptée par le bureau le 28 avril 2017.

# 0. Table des matières

|   |    |
|---|----|
| Procès-verbal .....   | 1  |
| 0. Table des matières .....   | 2  |
| 0.1 Présences .....   | 2  |
| 0.2 Méditations .....   | 2  |
| 1. Ouverture de la session .....  | 2  |
| 1.1 Accueil.....  | 2  |
| 1.2 Appel.....  | 3  |
| 1.3 Méditation .....  | 3  |
| 1.4 Adoption de l'ordre du jour.....  | 3  |
| 2. Message du Conseil synodal .....   | 3  |
| 3. Election complémentaire d'un ministre au Conseil synodal.....            | 3  |
| 3.1 Présentation .....  | 3  |
| 3.2 Résultat de l'élection .....  | 4  |
| 4. Prise de parole de Mme Béatrice Métraux, conseillère d'Etat .....        | 4  |
| 5. Election complémentaire d'un ministre à la Commission des Finances ..... | 6  |
| 5.1 Présentation .....  | 6  |
| 5.2 Résultat de l'élection .....  | 6  |
| 6. Motion de la Région 8 – La Broye .....                                   | 6  |
| 6.1 Discussion.....   | 6  |
| 6.2 Décision.....   | 6  |
| 7. Rapport non décisionnel sur les dotations.....                           | 7  |
| 7.1 Introduction du Conseil synodal sur le rapport .....                    | 7  |
| 7.2 Passage en revue des documents et questions de compréhension .....      | 8  |
| 7.3 Table ronde avec 4 intervenants .....                                   | 10 |
| 8. Questions et interpellations .....                                       | 15 |
| 8.1 Questions de Madame Suzette Sandoz.....                                 | 15 |
| 8.2 Question d'Alain Martin .....   | 16 |
| 8.3 Question de Gérald Dessauges.....                                       | 16 |
| 9. Informations du Conseil synodal .....                                    | 16 |
| 10. Clôture .....   | 17 |

## 0.1 Présences

|                   | Présents               | Excusés/Absents |
|-------------------|------------------------|-----------------|
| Samedi matin      | 57 (58 dès le point 5) | 23 (22)         |
| Samedi après-midi | 59                     | 21              |

## 0.2 Méditations

- Suzette Sandoz, samedi matin
- Beat Wirth, samedi soir

# 1. Ouverture de la session

## 1.1 Accueil

La Présidente, **Sylvie Arnaud**, accueille les membres du Synode, les membres du Conseil synodal et les différentes personnes dans le public. Elle excuse l'absence de Christine Girard, vice-présidente du Synode, en formation.

## 1.2 Appel

Le secrétaire, **François Paccaud**, procède à l'appel.

Le quorum est atteint. Le Synode peut donc délibérer valablement.

## 1.3 Méditation

La parole est passée à **Suzette Sandoz** qui conduit le Synode dans la méditation. (voir texte en annexe)

## 1.4 Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la session
2. Message du Conseil synodal
3. Election complémentaire d'un ministre au Conseil synodal
4. Prise de parole de Mme Béatrice Métraux, conseillère d'Etat cheffe du Département des institutions et de la sécurité
5. Election complémentaire d'un ministre à la Commission des Finances
6. Motion de la Région 8 – La Broye
7. Rapport non décisionnel sur les dotations
8. Questions et interpellations
9. Informations du CS
10. Clôture

Ceci ne suscite aucune remarque.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## 2. Message du Conseil synodal

**Xavier Paillard** : *«Nous voici réunis pour une session supplémentaire de notre Synode – électorale et non-décisionnelle – ici à Ollon grâce à John si vous appréciez le décor chablaisien ou à cause de lui si vous avez n'aimé pas le foehn - en tous les cas dans un espace bien adapté aux débats du jour et mis gracieusement à disposition par la commune. Qu'elle soit ici remerciée. Bien que réduite à un jour, notre session est importante, au moins pour trois raisons que je mentionne par ordre chronologique. D'abord l'occasion de procéder à l'élection d'un ministre au Conseil synodal en remplacement du pasteur Jean-Michel Sordet qui prendra sa retraite à l'été. C'est une fonction importante ; une responsabilité lourde, collégiale, et je me réjouis avec mes collègues de savoir qu'il y a au moins une bonne candidature annoncée. Ensuite l'occasion de donner la parole à Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux au terme d'une législature politique durant laquelle elle n'a ménagé ni son engagement ni ses efforts pour soutenir et mettre en valeur le travail au service de tous des Eglises reconnues de droit public et pour mettre sous toit le règlement d'application permettant à d'autres communautés que celles aujourd'hui reconnues de déposer une demande de reconnaissance. Son allocution de tout à l'heure est en lien avec ce dossier. Enfin, vous le savez, notre session est l'occasion d'un important travail non-décisionnel en amont des décisions que le Synode sera appelé à prendre dans une année sur les dotations ; le Conseil synodal espère que le rapport fourni ainsi que la table ronde et le temps d'Openspace prévus cet après-midi permettront un riche débat en ouverture d'une consultation printanière des organes de notre Eglise.*

*Le Conseil synodal se réjouit de vivre avec vous tous cette journée studieuse et conviviale puisque nous pourrons partager tous ensemble le repas de midi à la salle communale d'Ollon. Il remercie ici toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la préparation et au bon déroulement de ce Synode. »*

## 3. Election complémentaire d'un ministre au Conseil synodal

### 3.1 Présentation

Le 30 août dernier, Jean-Michel Sordet a adressé sa lettre de démission pour le 31 août 2017. Il en a été donné lecture lors de la session extraordinaire du 9 septembre 2016, puis le bureau a communiqué dans l'EERV-Flash du 11 novembre l'échéancier de repourvue conduisant à l'élection du jour.

Une seule candidature a été déposée, celle du pasteur Laurent Zumstein.

Le bureau s'est entretenu le 6 février avec le candidat. Les membres du Synode et de toute l'Eglise qui le souhaitent ont pu adresser leurs questions au candidat et avoir un intéressant temps d'échanges avec lui le 16 février dernier, à Morges.

Il n'y a pas d'autre candidature.

**Samuel Ramuz** : Il présente la candidature du pasteur Laurent Zumstein. C'est un candidat bien préparé, dont la décision est sagement mûrie. Il a une vision claire et une vue articulée des besoins pluriels de l'Eglise.

Il est soucieux du lien et ce à différents niveaux, notamment entre le Conseil synodal et le terrain. Pour prendre le virage, l'Eglise a besoin de responsables qui tirent en avant et d'autres qui mettent de l'huile dans les rouages des liens. Laurent Zumstein semble faire partie de la deuxième catégorie. Sa candidature présente de la cohérence en regard de son parcours et de l'intelligence dont il fait preuve dans la lecture des enjeux cruciaux.

**Jean-Luc Crisinel** : Elire c'est choisir et cela peut sembler paradoxal de n'avoir qu'une candidature. Un inconvénient de cette candidature est qu'elle est unique. Ceux qui ne seraient pas convaincus par la candidature proposée peuvent mettre sur leur bulletin le nom de n'importe quel ministre en fonction.

**Olivier Leuenberger** : Le Règlement ecclésiastique est perfectible et évolutif. Il fut un temps où lorsqu'il n'y avait qu'un candidat, les délégués votaient « oui » ou « non » ce qui facilitait les choses. Il serait utile de reparler de cette question lors d'une prochaine révision du règlement.

**Suzette Sandoz** : Lors de la soirée de présentation, Monsieur Zumstein a indiqué que son taux d'activité au sein du Conseil synodal serait de 50% ce qui est inférieur au pourcentage actuel de Monsieur Sordet. Comment les pourcentages se répartiront entre les membres du Conseil synodal ?

La parole est au Conseil synodal :

**Xavier Paillard** : Il revient à Monsieur Zumstein de présenter sa candidature au pourcentage qu'il souhaite avoir. Il appartient ensuite au Conseil synodal nouveau, de manière collégiale, de décider de chacun des pourcentages à répartir. Il se pourrait que le Conseil synodal demande à Laurent Zumstein d'assumer plus qu'un 50% et il se pourrait aussi que le Conseil synodal renonce à un certain pourcentage ou que des pourcentages soient répartis sur d'autres membres selon les dicastères.

**Laurent Zumstein** : Il accepte sa candidature et est prêt à adapter son pourcentage au taux auquel le Conseil synodal nouveau le jugera bon.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

## 3.2 Résultat de l'élection

Bulletins délivrés : 57

Bulletins rentrés : 57

Bulletins nuls : 0

Bulletins blancs : 4

Majorité : 29

Est élu : Laurent Zumstein avec 38 voix

Obtiennent des voix : Alain Martin (9), Jean-Baptiste Lipp (1), Alain Wirth (1), Vincent Guyaz (1), Frédéric Keller (1), Christian Pittet (1), Virgile Rochat (1)

La Présidente félicite Laurent Zumstein de son élection. Il reste membre du Synode jusqu'à la fin du synode ordinaire de juin et entrera en fonction le 1<sup>er</sup> septembre 2017.

## 4. Prise de parole de Mme Béatrice Métraux, conseillère d'Etat

La Présidente accueille Madame la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux qui a demandé au Conseil synodal de pouvoir adresser quelques mots aux délégués du Synode pour qu'ils puissent relayer ses propos aux différents lieux d'Eglise.

**Béatrice Métraux** : « Madame la Présidente du Synode, Monsieur le Président du Conseil Synodal, Mesdames, Messieurs,

*Je vous remercie de cette invitation à venir prononcer quelques mots devant votre Synode aujourd'hui. J'en suis honorée. En ma qualité de Conseillère d'Etat et en particulier comme Cheffe du département des institutions et de la sécurité, j'ai la charge de prendre soin des relations entre l'Etat et les Eglises de droit public, et donc de vous, l'EERV. Je dois dire qu'après un peu plus de 5 ans, cette tâche me réjouit toujours autant et je dois dire me reconforte. Je suis absolument convaincue de l'importance du rôle que jouent les Eglises pour l'ensemble de la population vaudoise, qu'elle soit croyante ou non. Un rôle d'engagement pour le bien-être spirituel de tous, y compris des plus démunis et des plus fragiles parmi nous. Un rôle qui dépasse largement le cadre de la pratique pastorale ou des édifices religieux, mais qui se manifeste dans la rue, dans les hôpitaux, dans les prisons, auprès des familles frappées par des drames, dans les EMS, dans les écoles et bien d'autres lieux de ce canton. Dans le cadre des festivités du 500<sup>ème</sup> de la Réforme, vous avez d'ailleurs magnifiquement saisi cette occasion pour raconter ce travail, raconter ce que cela veut dire être un croyant, un réformé au 21<sup>ème</sup> siècle, dans le contexte d'un pays démocratique ouvert à la pluralité. Je vous félicite pour la manière dont vous continuez à marquer cet anniversaire particulier, non pas dans l'austérité, mais dans une célébration de ce que vous êtes et ce que vous faites, en tant que communauté religieuse. Le Conseil d'Etat tient beaucoup à l'exercice de ces missions en commun avec les deux Eglises principales que sont l'EERV et l'Eglise catholique, ainsi qu'avec la communauté israélite déjà reconnue. Comme vous le savez, nous avons abouti à la signature d'une convention de subventionnement pour 5 ans de plus de 60 millions de francs annuels. Cela n'a pas été sans difficulté à faire passer auprès d'une partie du monde politique. Mais cela nous*

donne un cadre stable et a permis de dépolitiser pendant quelques temps toute la question du lien entre l'Etat et les Eglises, que la Constitution de 2003 a redéfini en profondeur. Si je vous parle de cette convention de subvention aujourd'hui, c'est principalement pour deux raisons. Tout d'abord, j'imagine qu'une grande partie d'entre vous savent qu'il n'a pas été possible de la respecter à la lettre dans le cadre de l'exercice budgétaire de 2017. L'augmentation prévue de l'enveloppe financière pour 2017 de 100'000 francs, dont près de 55'000 francs pour l'EERV, n'a pas pu être garantie. Je le regrette. Dans un contexte de rigueur budgétaire, maintenir des acquis est parfois déjà une victoire. Car ce budget qui enjambe, si vous me permettez l'expression, deux législatures, est un budget de transition, particulièrement rigoureux. Le Conseil d'Etat l'a voulu ainsi. J'espère que tout rentrera dans l'ordre pour le budget 2018. La deuxième raison, c'est que l'actuelle convention quinquennale de subvention court jusqu'à fin 2019. J'ai demandé à mes services que soit ouverte la négociation pour la prochaine convention qui couvrira la période 2020-2024. Cette négociation devrait débuter en automne prochain et je vous invite à vous préparer à cela. Se préparer dans le sens de continuer à définir vos priorités pour ces prochaines années. Où l'EERV veut-elle aller ? Que souhaite-elle faire et entreprendre ? Je sais que vous ne manquez pas de projets et de discussions sur le sujet. Je me rappelle de l'expression bien trouvée de M. Paillard lorsqu'il disait que l'Eglise se trouve au milieu du virage. Je souhaite que le prochain Conseil d'Etat prenne ses responsabilités et entende bien la voix des communautés religieuses. Comme je suis sur le plan politique, je souhaite également mentionner très brièvement le texte de l'initiative actuellement en cours de récolte et qui vise à modifier les dispositions actuelles de notre Constitution sur la question du lien entre l'Etat et les communautés religieuses. L'initiative en tant que telle ne va pas modifier le dispositif en place en matière de reconnaissance de communautés religieuses. Celui-ci de par sa loi idoine et son règlement d'application est parfaitement cadré et rigoureux. C'est un système exigeant qui répond déjà à toutes les interrogations ou craintes soulevées par les initiants. Je rappelle en effet que le dispositif actuel ne permet aucune dérogation aux normes en vigueur en matière de prise en charge particulière dans le domaine des soins, dans l'enseignement, des régimes alimentaires, de jours fériés ou encore de dérogations vestimentaires. Ce texte est donc sans objet d'un point de vue impact immédiat et concret. Je suis volontiers à disposition si vous souhaitez plus d'informations à ce sujet. Cette initiative n'est toutefois pas sans risques. Elle risque d'isoler plus encore une communauté religieuse importante au sein de notre population, alors qu'elle cherche à s'intégrer au cadre démocratique et pacifique de notre canton et elle respecte l'Etat de droit. Mais elle risque aussi, je ne vous le cache pas, de remettre en cause notre construction constitutionnelle et de réveiller à nouveau la question des liens entre l'Etat et les Eglises. Ce risque provient surtout de ceux qui verraient d'un bon œil une plus grande séparation entre ces institutions, voire une scission totale pour une stricte laïcité. Je pensais et espérais ce débat clos après le choix établi dans le cadre des débats de la Constituante et l'adoption de son texte par le peuple. Rien n'est acquis pour l'éternité. Voilà l'essentiel du message dont j'avais envie de vous faire part à vous toutes et tous aujourd'hui. Avant de terminer, je souhaite encore vous signaler que j'ai bien reçu votre décision de modifications de vos statuts et que le Conseil d'Etat devrait les ratifier d'ici ces deux prochaines semaines. Je tiens à vous remercier pour votre engagement au sein des instances de l'EERV et envers l'ensemble de la population vaudoise. Ce message d'espérance et d'amour que vous portez, ce message des Evangiles, m'apparaît comme fondamental dans un contexte où le climat actuel politique, économique, social et environnemental peut profondément nous démoraliser et nous couper notre élan. Cet élan si essentiel vers la vie et vers l'autre. Alors simplement, merci ! Au nom du Conseil d'Etat, je vous souhaite de bons débats et une riche et fructueuse session extraordinaire du Synode. »

**Pierre-Yves Brandt** : Comment obtenir le texte qui précise les modalités d'application du cadre légal ?

**Béatrice Métraux** : Il est possible de l'obtenir par mail avec les explications données en public.

La parole est au Conseil synodal :

**Xavier Paillard** : Le Conseil synodal a l'ensemble de cette documentation et peut la transmettre aux délégués.

**Michel Henry** : Est-ce que les communautés évangéliques ont déposé une demande à ce jour ?

**Béatrice Métraux** : La communauté anglicane a déjà déposé une demande et la Fédération des églises évangéliques est en train de le faire. Cela prend du temps de déposer une demande car il y a un certain nombre de critères à remplir et les communautés font preuve de réflexion sur ce que cela représente. Pour traiter les demandes, il y a une commission consultative.

**Pierre-Yves Brandt** : Est-ce qu'une communauté peut faire individuellement une demande de reconnaissance ou doit-elle le faire au nom de tous les musulmans ou orthodoxes par exemple ?

**Béatrice Métraux** : L'Etat reconnaît une communauté avec des statuts. Il est donc possible d'avoir plusieurs communautés mais elles doivent garantir entre autre une implantation dans le canton depuis au moins 30 ans. L'Etat pousse les communautés à se regrouper, raison pour laquelle cela prend du temps.

La parole est au Conseil synodal :

**Xavier Paillard** : Le Conseil synodal remercie Madame Métraux de sa collaboration. Les relations avec son département, elle-même et le Conseil d'Etat en général sont extrêmement bonnes. Lorsque les délégués répercuteront le discours de Madame Métraux dans les assemblées générales, le Conseil synodal les invite, s'agissant de la question de l'initiative, à mettre en avant que le risque de cette initiative est de stigmatiser la communauté musulmane initiative et que l'initiative n'ajoute rien au dispositif actuel. L'initiative ne remet pas en cause en tant que tel le statut de l'EERV mais elle rallume le débat autour des questions religieuses.

**Béatrice Métraux** : Elle approuve les propos de Monsieur Paillard. Le souhait n'est pas de créer de l'anxiété ou un débat mais il faut se dire que la question de la laïcité pourra être reposée.

## 5. Election complémentaire d'un ministre à la Commission des Finances

A la suite de la démission de Jean-Marie Thévoz, le Synode doit élire un ministre à la Commission des finances.

### 5.1 Présentation

**Pierre-Edouard Brun** : Il présente la candidature d'Ariane Baehni, pasteure. Elle dispose d'une licence HEC et a travaillé dans les domaines du tourisme, du voyage et de la communication. Elle a fait des études de théologie sur le tard et a été consacrée en 2015. Elle est pasteur dans la paroisse de Vallorbe, région Joux-Orbe. Elle a un intérêt pour les questions financières. Elle a pu faire partager ses expériences personnelles et professionnelles dans le cadre du colloque.

Madame Baehni n'est pas présente mais a précédemment accepté sa candidature.

Il n'y a pas d'autre candidature.

Le vote se déroule à bulletin secret.

### 5.2 Résultat de l'élection

Bulletins délivrés : 58

Bulletins rentrés : 58

Bulletins nuls : 1

Bulletins blancs : 0

Majorité : 29

Est élue : Ariane Baehni avec 56 voix

Obtiennent des voix : Jean-Baptiste Lipp (1)

## 6. Motion de la Région 8 – La Broye

Cette motion demande en résumé que la nouvelle clef de répartition des contributions entre en vigueur pour le budget 2018. La Présidente rappelle que c'est dans ce sens qu'est allé le Synode, en décembre 2016.

### 6.1 Discussion

La parole est au Conseil synodal :

**Jean-Michel Sordet** : Le Conseil synodal remercie la région 8 d'avoir déposé une motion. La motion fait le constat que si le montant global des contributions demandées aux régions et aux paroisses n'a pas changé depuis plusieurs années, le montant des contributions de certaines régions augmente néanmoins. La motion explique que le phénomène vient du fait que le nombre de protestants ne varie pas dans les mêmes proportions dans toutes les régions. Le constat est correct. La motion considère que les effets du mode de calcul actuel sont difficiles à assumer et demande un changement. La motion reconnaît qu'il y a déjà un processus en cours sur cet objet, à savoir la motion Wyssa, suivie du rapport discuté en novembre 2016 et qu'il est prévu de reprendre à la session de juin 2017 avec des éléments complémentaires et des propositions chiffrées. La motion ne propose pas de changer le processus mais demande que les modifications puissent entrer en vigueur dès le budget 2018. Or c'est précisément le plan. Sauf surprise majeure au moment du débat, le budget 2018 sera fait sur un mode de calcul révisé. Le Conseil synodal considère que le processus déjà en cours répond entièrement à l'attente exprimée par la motion. Le Conseil synodal propose ainsi au Synode de classer la motion sans suite avec la demande aux délégués de la région 8 de bien transmettre à leur assemblée régionale que le classement sans suite n'équivaut pas en l'occurrence à un désintéret ou à un refus mais qu'il s'agit de la suite logique du fait que la motion est déjà entièrement prise en compte dans les travaux actuels du Conseil synodal et du Synode.

**Suzette Sandoz** : Puisque la motion entre totalement dans tout ce qui a été prévu, elle peut être transmise au Conseil synodal pour qu'il la joigne au dossier, ce qui est une manière de respecter le travail fait par la région qui a présenté la motion. C'est une question diplomatique.

La parole est au Conseil synodal :

**Xavier Paillard** : Le Conseil synodal peut se rallier à l'idée de renvoyer la motion au Conseil synodal étant entendu qu'elle est renvoyée dans la continuité de ce qui a déjà été fait.

### 6.2 Décision

Le Synode est d'abord invité à se déterminer sur le classement ou non de la motion.

Le Synode s'oppose au classement de la motion à la majorité des voix moins 4 voix pour.

La motion n'étant pas classée, le Synode est invité à se déterminer sur la suite à donner à la motion.

Le Synode renvoie unanimement la motion au Conseil synodal.

## 7. Rapport non décisionnel sur les dotations

### 7.1 Introduction du Conseil synodal sur le rapport

La parole est au Conseil synodal :

**Xavier Paillard** : *« D'emblée je tiens à préciser le cadre du rapport que nous aimerions discuter avec vous aujourd'hui. Compte tenu de l'article 193 du RE qui stipule que le Synode est appelé à réévaluer une fois par législature les cinq enveloppes de dotations, compte tenu de l'accord de 2011 entre l'EERV et la FEDEC visant à un équilibre des postes à l'horizon 2025 et des décisions synodales de 2010 jusqu'en 2018, compte tenu de l'article 76 f du RE voté suite à la motion Joux-Orbe qui préconise des consultations. Mais aussi et surtout compte tenu des impulsions du programme de législature et des enjeux importants que représente la répartition des forces ministérielles entre les différents secteurs de la vie d'Eglise pour accomplir et renouveler la mission de l'Evangile et du nécessaire changement de posture appelé par le Conseil pour permettre à notre Eglise de témoigner de l'Evangile dans notre société contemporaine, nous avons estimé indispensable d'organiser un débat non-décisionnel du Synode un an avant de prendre des décisions. Ce débat a pour rôle d'ouvrir et de stimuler un large temps de débat en Eglise. C'est dans cet esprit que le Conseil synodal a publié en janvier 2017 son rapport non-décisionnel sur les dotations et qu'il a organisé en février un forum des régions et trois journées cantonales des ministres sur ce thème. La richesse des débats vécus témoigne de l'enjeu des bouleversements en cours dans notre Eglise. Le Conseil synodal espère vivement que le présent Synode alimentera les réflexions en cours dans la perspective des décisions que vous serez appelés à prendre dans une année. Soyons clairs, le Conseil synodal a la conviction que la question des dotations – c'est à dire de la répartition des forces ministérielles entre les paroisses, les services communautaires, les régions et les services et offices cantonaux – ne peut pas être abordée aujourd'hui sans que nous ayons au préalable pris la mesure des bouleversements du contexte dans lequel nous évoluons et des changements nécessaires que cela implique pour notre Eglise si nous voulons qu'elle puisse continuer à vivre, transmettre et partager l'Evangile à nos contemporains aujourd'hui et si nous voulons essayer de répondre aux besoins spirituels même de ceux qui ne fréquentent plus ou que très peu nos lieux d'Eglise. Ce qui veut dire, et nous insistons sur ce point, qu'on ne résoudra pas la question des dotations ni par une simple règle de trois ni par des réformes institutionnelles comme nous l'avons fait par le passé. Aujourd'hui, il ne s'agit pas d'un problème de structure mais d'un problème de posture. Contrairement à ce que l'on a pu entendre ici et là, le Conseil synodal ne veut pas de nouvelle réforme des structures ; il ne veut pas un affaiblissement des paroisses et surtout, il n'a pas d'agenda ni de plan caché. Ce qu'il veut, c'est chercher avec vous et avec d'autres comment on peut véritablement changer de posture pour partager avec le plus grand nombre les convictions qui nous habitent et notre foi en Jésus Christ. C'est dans cette perspective de chercher avec d'autres et de partager que Myriam Karlström, Simon Weber et moi-même nous sommes rendus récemment à Londres pour observer ce qui se fait dans l'Eglise d'Angleterre, pionnière sur ces questions de renouveau.*

*Qu'est-ce que nous observons ? Depuis plusieurs années déjà nous constatons l'évolution du lien de la population à la religion et à l'Eglise. En 2014, une étude a évalué et mis en évidence la spiritualité et les croyances des Suisses : pour 18% de la population, la croyance et la pratique d'une religion revêt encore une importance. 57% cependant se considèrent comme des « distancés ». En effet, ils ont des représentations et des pratiques religieuses qui comptent peu dans leur vie et qui ne sont que rarement activées. Ils ne sont plus en contact avec les formes traditionnelles d'Eglise. Il en va de même des 13% « d'alternatifs » qui préfèrent parler de spiritualité que de religion et d'expérience plutôt que de croyance. Par leur intérêt marqué pour les pratiques ésotériques, ils ne sont pas en lien avec l'Eglise. Et enfin, 12% sont sans croyance, ni pratique religieuse et l'Eglise n'a pas d'importance pour eux. En fait, nos Eglises, et plus globalement les institutions, étaient les structures portantes de la société. Une sorte de cadre sécurisant grâce auquel elles fournissaient des propositions de sens, de rites ou d'activités aux différentes tranches d'âge ou catégories d'une société solide. Les besoins de la population étaient connus et les propositions de l'Eglise étaient acceptées par la grande majorité. L'Eglise de propositions, auxquelles les gens venaient, donc centripète, fonctionnait bien. Or, progressivement depuis les années 60 – nous en prenons la mesure tardivement – nos sociétés se sont liquéfiées au point d'être aujourd'hui qualifiées de liquides. Les cloisons sont devenues perméables ; les structures portantes ont été suppléées par des réseaux. On appartient de moins en moins à des groupes mais on adhère à des idées, à des projets. On est de moins en moins protestant de naissance, par héritage ou conformisme ; on le devient par conviction. On ne s'engage plus à long terme par crainte de perdre sa liberté future. La surface de contact de l'Eglise avec la population s'est réduite. Les propositions et les activités traditionnelles de l'Eglise ne touchent plus qu'une minorité, la majorité a pris ses distances, elle est à l'extérieur. Nos structures paroissiales traditionnelles et les activités qu'elles proposent ont encore un rôle à jouer, c'est important. Mais elles doivent absolument apprendre à créer des liens avec les personnes plutôt qu'à faire des propositions d'activités. Etre et faire avec plutôt qu'être à côté et faire pour. Donc changer de posture, arrêter de n'être que quelques-uns à s'épuiser au service de tous mais apprendre à être et faire avec, moins probablement, et par effet boule de neige progressivement démultiplier le nombre de laïques engagés. Et puis renforcer le degré d'autonomie des activités portées par des laïques par rapport aux ministres. Nous*

*avons besoin de projets et de communautés qui soient plus portés par les croyants et moins dépendants des seuls ministres. Et à côté des paroisses, nous devons continuer à aller à la rencontre des gens en développant des lieux alternatifs à l'instar de certaines aumôneries et de certains services communautaires. Nous avons essayé modestement depuis Eglise Avenir, et c'est bien. Mais nous devons en faire plus, oser, essayer, au risque de se tromper ou de réussir. C'est essentiel si nous voulons accomplir notre mission au service de tous et partager l'Évangile non seulement avec les 18% d'institutionnels auxquels nos structures ecclésiales et nos propositions conviennent encore. Vous le comprenez dans le rapport j'espère : il convient de mettre en place une économie mixte ; de prendre soin de ce qui existe et qui répond aux attentes spirituelles de certains ; je dirais même plus : le renouveler pour qu'un plus grand nombre s'y sente accueilli. Et en même temps, il convient d'augmenter la surface de contact avec celles et ceux que nous n'atteignons pas aujourd'hui et développer avec eux de nouvelles formes de partage d'Évangile, de moments de spiritualité, de conversations à propos du Christ. Et dans ces deux économies, il faut opérer un changement de posture. Non seulement de la part des ministres, mais également des laïques. Dans la seconde économie, la porte d'entrée n'est pas la proposition mais le lien, la rencontre. Les ministres sont appelés à devenir des coachs de témoins, des coachs de lien pour mettre les gens en réseau et au contact des uns et des autres. C'est une réelle transformation du métier. En résumé, il nous faut cesser de penser d'abord maintien pour penser d'abord. Oui, cessons donc de nous inquiéter d'abord du maintien de l'Église pour nous réjouir de partager la mission de l'Évangile. Et comment cela, me direz-vous ? En plaçant le Christ plutôt que l'Église au centre de nos préoccupations et de notre témoignage, et en invoquant, et en recherchant inlassablement la force de l'Esprit Saint dans nos vies personnelles et communautaires. Ce fut une expérience marquante de notre récent voyage à Londres, qui donne sa pleine mesure aux intuitions de notre programme de législature. Renforcer la conviction, le lien et donc le témoignage pour partager avec le plus grand nombre l'enrichissement de la relation à Dieu. Puisse l'Esprit du Seigneur inspirer et dynamiser aujourd'hui notre travail. Puisse l'Esprit du Seigneur élargir et porter la consultation à venir. Puisse l'Esprit du Seigneur enrichir nos réflexions et encourager nos décisions. »*

## 7.2 Passage en revue des documents et questions de compréhension

Vers une économie mixte :

**Suzette Sandoz** : Pourquoi parler d'économie mixte et pas d'évangélisation mixte par exemple ? Le terme « économie mixte » est gênant dans une réflexion de nature ecclésiale.

La parole est au Conseil synodal :

**Xavier Paillard** : Le terme « économie » n'est pas en référence à la finance, c'est un terme de sociologue pour parler d'un système de gestion et de régulation d'une société ou dans le cas présent d'une Eglise.

**Olivier Leuenberger** : Il y a d'autres églises dites évangéliques, comment prendre cet aspect-là dans la réflexion ?

La parole est au Conseil synodal :

**Xavier Paillard** : Une des parts importantes est le travail œcuménique. La mixité appelle à une certaine perméabilité des frontières. Il y a actuellement un mandat du Conseil synodal sur la question de la pluralité de l'Église.

**Myriam Karlström** : Pour mieux se représenter l'économie mixte, elle prend l'image des lacs et des rivières. Les lieux traditionnels (paroisse,...), sont comme des lacs, c'est-à-dire des endroits bien définis avec des contours. Les lieux nouveaux ou en dehors ce sont les rivières ; c'est plus un chemin qu'un contour et ce sont les rivières qui alimentent les lacs.

**Jacques Ballenegger** : Ce qui se développe en Chine, où les croyances sont brimées, ce sont des communautés qui se cachent car elles sont réprimées par le pouvoir mais qui ont des effectifs qui augmentent. Qu'y a-t-il à en tirer ?

**Virgile Rochat** : Le terme économie est choisi à dessein car il caractérise d'une part une Eglise qui vit sur un mode « d'économie étatique » et d'autre part sur un plan de capitalisme libéral.

Une activité d'Eglise renouvelée :

**Pierre Badoux** : Au fil des années ce sont grâce aux paroisses, aux pasteurs, aux cultes que les jeunes s'engagent. Il a l'impression que le rapport veut affaiblir les paroisses. Pour être concurrentiel il faut une paroisse vivante. En arrière-plan de ce qui se fait de nouveau, de créatif, c'est la paroisse et les ministres qui sont là.

**Henri Laufer** : Il est nécessaire de mettre en évidence la question des difficultés à avoir une société solide et une société liquide en même temps car les gens n'attendent pas la même chose. Il y a lieu d'affronter plus frontalement le conflit entre liquide et solide que ce qui est proposé par le rapport.

Un nouvel agencement de la dotation :

**Pierre Loup** : Jusqu'où va l'étendue de la nouvelle responsabilité des conseils régionaux ? Il se réjouirait que ça aille par exemple jusqu'à donner une enveloppe budgétaire à chaque région que les régions pourront manager.

**Christian Pittet** : Est-ce qu'il serait possible de préciser « faire avec » ? Que signifie « arrêter de faire des propositions » ?

La parole est au Conseil synodal :



**Xavier Paillard** : L'exemple donné s'agissant du Vendredi saint (voir Informations du Conseil synodal) est assez typique du « faire avec ». Dans une position traditionnelle, le Conseil synodal se serait opposé à la demande de l'Etat de Vaud. « Faire avec » c'est aller à la rencontre de la demande des gens. C'est en allant à la rencontre des personnes qui ont des propositions qu'il est possible de développer quelque chose. C'est aussi être attentif à une initiative intéressante qui peut être accompagnée avec l'Evangile et y donner du sens. Il est important d'être à l'écoute des attentes des gens et avoir autant d'énergie à cette écoute qu'à des propositions élaborées au sein de l'Eglise pour lesquels on va ensuite chercher des personnes intéressées.

**Claude Neyroud Busslinger** : Le rapport fait injure aux forces ministérielles et aux personnes qui s'engagent, notamment lorsqu'il est dit que les paroisses ne sont pas créatrices de liens. Les fêtes de paroisse sont remplies de monde.

**Suzette Sandoz** : Le rapport propose que les ministres et animateurs ne soient plus affectés dans des postes précis mais attribués à une région. Cela est en contradiction avec l'affirmation selon laquelle on continuera à donner de l'importance aux paroisses. Que signifie un « fonctionnement traditionnel par propositions » ?

**Nicole Bonnet** : Lorsqu'il est question dans le rapport de donner « une plus grande responsabilité », est-ce qu'il ne serait pas plus adéquat de parler d'une plus grande autonomie ? Une des chances de pouvoir aller dans une économie mixte serait de donner une plus grande autonomie aux régions, que chacune d'elles aient la possibilité de se déterminer sur comment répondre aux besoins dans les régions. Les paroisses et les régions se sentiraient beaucoup plus responsables de leur destin.

**Jean Martin** : Il est très impressionné par le constat de la fluidité et de l'évolution de la société qui ressort du rapport. Il a entendu à la radio qu'un service funèbre sur deux est laïque aujourd'hui. Il est inquiet de cette évolution.

La parole est au Conseil synodal :

**Myriam Karlström** : Il y a certaines affirmations dans le rapport mais il n'est pas dit qu'il n'y a aucun endroit où il y a déjà du lien. Ce que le rapport indique c'est qu'il y a des moments où le lien est créé puis perdu. Le changement de posture c'est d'essayer de récupérer ces personnes, d'aller à la rencontre de ceux qui ne sont pas là. Les 18% qui sont là font du travail et sont formidables mais il y a 57% de distancés. Le Conseil synodal ne veut pas changer tout ce qui a été fait car tout n'est pas faux et il est important de ne pas entendre les remarques du rapport comme quelque chose de négatif.

**Xavier Paillard** : La situation de l'Eglise est très parallèle à ce qui se vit dans les villages qui ont des zones de villas : dans le village traditionnel il y a du lien, des choses qui se font, des propositions. La question est de savoir comment avoir du lien avec les gens qui sont dans les villas autour, comment les intégrer, créer des ponts, créer quelque chose avec eux. Une Eglise de proposition, c'est une Eglise qui pense des propositions et qui fait en sorte de remplir son programme en trouvant des participants. Une Eglise de lien c'est aller au contact des gens qui sont ailleurs pour créer quelque chose avec eux. La question du terme autonomie est très importante. Parler d'autonomie ce n'est pas que chaque région y va de sa propre loi, mais chaque région y va de sa propre organisation avec des règles communes.

**Frédéric Keller** : Le rapport est faible théologiquement. Il aurait aimé une distance critique par rapport aux « fresh expressions » et à Zygmunt Bauman dont les travaux ont commencé il y a 27 ans. Les « fresh expressions » sont nées d'un renouveau spirituel et ont grandi dans une société communautariste. Baumann parle de liquide et de solide mais il y a d'autres manières d'appartenir qui ont été créées dans la société. Il n'est pas correct d'opposer solide (institution, durable, irréflecti) au fluide (ponctuel, de réseau, volontaire). Dans les projets qui ont vu le jour après le film « Demain », il y a un engagement durable sur un projet, une communauté durable sur du vivant. Les gens sont prêts à s'engager durablement dans des communautés fluides. Quelle est la vraie place des laïques ? Il y a une vision des laïques plus fonctionnelle que ministérielle. Subitement, ils devraient être partout. Au niveau de la formation des laïques, est-ce que les lieux de formation travaillent ensemble à un projet commun ? Il en doute et cela crée une déperdition de finances et d'énergie. Ce rapport crée un affaiblissement de la paroisse locale. Est-ce qu'une Eglise de réseau est une Eglise qui ne réunit que des semblables ? Non, l'EERV souhaite une Eglise missionnaire, de témoins, qui aille rechercher des gens. Le projet ne rend pas justice à cela.

**Julian Woodford** : Le rapport demande de penser autrement, d'avoir une alternative à ce qui est connu. Le risque est que la délimitation géographique des paroisses tombe parce que la paroisse est là où les gens sont ensemble. Cela peut être dans un village, dans un restaurant, dans une gare, etc. Cette pensée alternative est-ce continuer dans le chemin qui existe pour ceux qui ont en besoin en essayant de penser alternativement pour les autres ? Toute cette façon de penser alternativement dépend du charisme des personnes.

**Sébastien Fague** : Un des postulats de débat c'était de ne pas toucher aux structures mais de revoir la posture. En touchant à l'autonomie des régions, à la fabrication de quelque chose de nouveau, la question de la structure existe quand même. Est-ce qu'il vaut la peine de toujours réfléchir avec des structures régionales qui prennent beaucoup de forces plutôt que de renforcer des paroisses ou l'inverse ? Il aurait aimé que la réflexion soit poussée sur ce point. Quelle est la vision de l'Eglise catholique, en tant que partenaire, sur ce changement de posture souhaité ? Il craint que le changement de posture puisse changer la relation à l'Etat.

**Dorothea Maffli** : Le rapport propose que les ministres soient des coachs et plus des bergers. Le pasteur qui connaît ses brebis, qui les connaît par leur nom, est un moteur pour les mettre en route. Les laïques n'ont pas besoin d'un coach mais d'une personne qui sont là avec eux et qui les connaît.

La parole est au Conseil synodal :

**Xavier Paillard** : Le rapport ne dit pas que les « fresh expressions » sont la solution. Ce n'est qu'une petite partie. Il est d'accord avec le fait que l'EERV est dans un contexte différent de celui de l'Eglise anglaise. Il n'est pas possible de reproduire les choses ni d'avoir de solutions toutes faites mais il y a des impulsions.

Opposer solide et liquide ce n'est pas pour opposer « communauté » à « pas communauté », c'est opposer « communauté qui se construit dans un cadre institutionnel » à « communauté qui se construit par affinité ». Evidemment que les communautés existent et doivent continuer à exister et qu'il est important de continuer à travailler sur ce modèle de communauté. L'EERV a dans son histoire déjà résolu des problèmes de dotation, notamment par des fusions et des restructurations. Le faire une nouvelle fois ne va pas redynamiser l'Eglise. Il est nécessaire qu'il y ait d'abord un changement de posture qui pourrait amener à des changements de structure. Il ne croit pas que tout le peuple vaudois est prêt à abandonner la tradition de ses structures, ses paroisses. Le Conseil synodal a voulu ce synode et les journées des ministres comme une ouverture, un temps de consultation, avant d'amener toutes ces questions dans les assemblées régionales. Il y aura également un questionnaire pour les paroisses pour débattre de ces questions dans le courant du printemps. Les paroisses ont de plus en plus de peine à repourvoir les postes de laïques. Souvent quand une paroisse, un service communautaire ou une région est tiré par un ministre plein de ressources et d'activités, il y a une bonne dynamique. Dès qu'il part, le soufflé retombe comme si l'activité reposait trop sur le ministre. Il y a lieu d'apprendre à avoir des activités ecclésiales, des communautés ecclésiales, des lieux de vie d'ecclésialité qui soient autoportés.

**Myriam Karlström** : Il est évidemment porteur d'avoir un ministre qui connaît bien les laïques et ce n'est pas là-dessus que le Conseil synodal souhaite un changement. Lorsqu'un laïque pose une question en conseil paroissial, les têtes se tournent automatiquement vers les ministres. Les laïques doivent être plus insistants lorsqu'ils ont des idées qui leur tiennent à cœur et les ministres doivent apprendre à ne pas tout faire tout seuls.

**Gérald Dessauges** : Les smartphones permettent d'être connectés au monde et d'avoir accès à la connaissance. L'humanité se fait localement, entre amis. S'il y a 200 ministres bien répartis dans les régions, cela marche. Il plaide pour que l'émotionnel et le charisme conduisent les projets. Pour cela il est nécessaire de voir les pasteurs le dimanche, la semaine. Il y a une dimension locale primordiale.

**Claude Wyssa** : Est-ce qu'il est prévu que le Conseil synodal donne un retour au Synode de ce qui s'est dit, vécu, lors du forum et des journées des ministres ?

La parole est au Conseil synodal :

**Xavier Paillard** : Cela n'est pas prévu mais le temps de l'après-midi est organisé sur le modèle de ce qui a été vécu avec les ministres, quasiment sur les mêmes questions.

**Herijao Randretsanilo** : Le premier tableau de l'annexe 6a fait état de 220'685 réformés en 2016 alors que le deuxième fait état de 216'215 réformés. D'où provient la différence ?

La parole est au Conseil synodal :

**Jean-Michel Sordet** : Le premier tableau reprendre les chiffres transmis par le SECRI qui se base sur le relevé des préfectures. Les tableaux suivants sont basés sur des extractions du fichier AIDER. Quand les préfectures demandent un chiffre aux communes, ces dernières donnent un nombre de protestants. Quand les communes transmettent leurs données au registre cantonal des personnes et que le registre cantonal des personnes transmet ces données à l'EERV pour le fichier AIDER, il y a une procédure d'extraction des données soumise à un certain nombre de règles juridiques qui font que certains protestants inscrits dans les communes ne sont pas connus du fichier AIDER. Un enfant inscrit protestant dans une commune qui ne vit pas avec sa mère ou son père n'apparaîtra pas dans le fichier AIDER car la Loi sur la protection des données empêche de communiquer son nom. L'autre type d'explication est probablement un dysfonctionnement partiel du système informatique de certaines communes qui n'inscrivent pas la religion de la même manière pour qu'elle soit transmise au registre cantonal.

## 7.3 Table ronde avec 4 intervenants

La Présidente passe la parole à Jean-Christophe Emery, Directeur de Cèdres Formation, théologien et ancien journaliste. C'est lui qui va, entre autres, modérer la table ronde de cet après-midi.

**Jean-Christophe Emery** : Il présente les 4 intervenants :

- Nicolas Besson, pasteur, responsable de l'Office des Ressources humaines, membre du groupe dotations
- Simon Weber, pasteur, en charge du laboratoire Recherche & Développement et membre du groupe dotations
- Danièle Küng, Présidente du Conseil paroissial de PaCoRe (Payerne – Corcelles – Ressudens)
- Eric Bornand, pasteur, Président de la Ministérielle qui ne s'exprimera pas formellement au nom de la Ministérielle

Il y aura tout d'abord un premier échange avec les quatre invités autour de plusieurs enjeux du rapport. L'expression « économie mixte » a été utilisée par l'archevêque anglican Rowan Williams dès les années 1998-1999. Il entendait alors décrire une situation dans laquelle il s'agissait de reconnaître l'existence de groupes chrétiens, des sortes d'ecclésiologies, émergeant à côté des structures paroissiales. L'expression visait alors à faire droit à la diversité des formes d'Eglise.

Depuis la progression fulgurante de ces groupes enregistrée après 2004 et la publication du rapport « mission shaped church », cette expression s'est progressivement répandue. Elle a également fait l'objet de critiques. Celles-ci portaient en particulier sur l'idée que cette expression favorisait une « balkanisation » de l'Eglise, à savoir un morcellement de celle-ci. En 2011, lors de la conférence annuelle consacrée aux « fresh expressions », Williams est revenu sur cette expression en insistant sur la nécessité de la comprendre comme

une invitation à la reconnaissance mutuelle, à une meilleure communication et un travail commun entre les paroisses et les « fresh expressions ». L'EERV n'est pas dans une situation identique mais a quelques points de similitudes. L'enjeu est de trouver comment articuler des formes que certains souhaitent développer qui ne correspondent pas complètement à des formes paroissiales et qui nécessitent de l'énergie. Comment cela va se répercuter sur les paroisses ?

Question à Madame Küng : En quoi cette idée d'économie mixte fait déjà référence à quelque chose d'existant ou pas et comment cela peut être apprécié du point de vue d'un conseil de paroisse ?

**Danièle Küng** : Sur le plan local, sa paroisse englobe 5 communes, 7 lieux de culte plus l'Abbatiale. Dans sa région il y a une grande diversité ville – campagne. La nouvelle population de la ville de Payerne n'a quasiment pas de lien avec la paroisse alors que dans les villages il y a un tissu paroissial plus fort. L'une des idées qui émerge actuellement dans sa paroisse serait d'avoir un ministre dont le ministère serait axé sur cette population de la ville de Payerne afin d'aller à sa rencontre.

**Jean-Christophe Emery** : Cette question de mixité de l'économie ferait donc écho sur le plan professionnel ?  
**Danièle Küng** : Effectivement, un professionnel qui pourrait être appuyé par des laïques qu'il y a encore lieu de trouver.

Question à Monsieur Bornand : Comment réagissez-vous à cette idée d'économie mixte ?

**Eric Bornand** : Il est très sensible à cette image de mélange entre solide et liquide qui peut-être boueux ou, au contraire, qui peut créer quelque chose s'il y a du souffle. Comment chercher le souffle ? Il y a une démarche spirituelle et théologique à avoir pour chercher cette nouveauté. C'est Dieu qui appelle des gens à des vocations particulières, notamment pour aller chercher des gens dans la marge. Il est dès lors sceptique à l'idée de mettre des « fresh expressions » partout.

**Jean-Christophe Emery** : Les aumôneries existent depuis longtemps, des professionnels qui ont de l'initiative aussi. La différence est peut-être que le professionnel a le contact et ne cherche pas à induire des formes communautaires. Il serait peut-être intéressant de réfléchir sur le développement de nouvelles formes communautaires en dehors des structures paroissiales actuelles.

**Eric Bornand** : Il existe déjà l'idée de quelqu'un qui sort du cadre traditionnel pour créer une offre. Il est sans doute possible de le valoriser encore mais il peine à voir la véritable nouveauté.

Question à Monsieur Weber : Quelle est la nouveauté, qu'est-ce que cela pose comme type de démarche d'engager une expression nouvelle ?

**Simon Weber** : L'économie mixte est un autre regard sur ce qui existe déjà. Il y a actuellement des gens qui ne souhaitent pas rester à long terme, qui souhaitent prendre de la distance, ce qui n'était pas le cas à l'époque. C'est un changement révélateur de cette société liquide. La paroisse ne peut plus absorber toutes les propositions. Les distancés disent que les propositions actuelles de l'Eglise sont bien mais par pour eux. L'idée de l'économie mixte et des « fresh expressions » c'est de leur proposer quelque chose à eux. L'idée du rapport n'est pas d'implanter des « fresh expressions » mais le système et le fonctionnement sont excellents. La première chose c'est la prière et cette prière c'est le discernement, c'est aller voir où Dieu est déjà à l'œuvre. L'idée de l'économie mixte c'est de dire qu'il n'est plus possible de travailler de la même manière et qu'il est nécessaire de réfléchir autrement.

**Jean-Christophe Emery** : Parler d'économie mixte, de se tourner vers de nouvelles formes, cela implique de mettre de nouvelles ressources et de l'énergie alors que les ressources actuelles sont en diminution.

Question à Monsieur Besson : Comment faire du point de vue des Ressources humaines, notamment en regard des autres compétences qui doivent être sollicitées, d'un changement d'état d'esprit ? Certains pasteurs n'ont pas été formés en ce sens.

**Nicolas Besson** : Lorsqu'il était pasteur en paroisse, il y a eu des occasions manquées parce que ce n'était pas vraiment son travail fondamental et prioritaire. Il y a eu par exemple une préparation de mariage avec un couple qui aurait trouvé intéressant de partager la préparation avec d'autres jeunes couples. Il aurait dû en profiter pour savoir si le couple connaissait d'autres gens intéressés à partager cela et peut-être qu'un réseau ou une communauté provisoire aurait été créé grâce à cela. La question de la posture et de la priorité qu'on se donne dans le travail est essentielle. Il est important que des personnes aujourd'hui continuent à honorer ce qui se fait déjà pendant que d'autres travaillent à d'autres pistes. Ce travail peut se faire avec le pasteur mais aussi entre laïques. Comment répartir cela ?

**Jean-Christophe Emery** : Faut-il développer des ministères spécialisés, élargir des compétences déjà existantes ?

**Nicolas Besson** : La question RH est seconde. La question est de voir ce qu'il est possible d'initier, de faire émerger. Il s'agit ensuite de rebalancer les choses autrement, de libérer peut-être des gens pour suivre certaines pistes.

**Eric Bornand** : On n'a pas été très forts sur ces questions de liberté. Il y a de nombreux pasteurs qui ont vu une occasion et qui n'ont pas pu. Le Synode devrait s'interroger là-dessus. Qui donne les libertés ? Si demain quelqu'un propose un projet, qui sera là avec lui pour discerner si cela rentre dans le cadre et qui définit ce cadre ?

**Jean-Christophe Emery** : La question des règlements et de la créativité est un enjeu essentiel. Cette démarche de « fresh expressions » laisse une large place à la créativité. Il y a un autre enjeu là autour, c'est la responsabilité, la liberté plus grande donnée aux régions.

Question à Madame Küng : Comment voyez-vous cela concrètement dans votre paroisse ?

**Danièle Küng** : L'étendue de la région est un problème. Les paroisses sont également grandes. Le souci reste la proximité. S'il y a des choses qui émanent des paroisses avec la responsabilité de la région, il y a un risque de concurrence entre paroisses.

**Jean-Christophe Emery** : Quelle responsabilité pour les régions ? Quelles responsabilités pour les paroisses ? S'il n'y a pas de région, est-ce qu'il y a quand même une forme de concurrence entre les paroisses ?

Question à Monsieur Weber : Comment cela se travaille ? Quelles seraient les pistes de réflexions dans l'articulation entre régions et paroisses ?

**Simon Weber** : Il aime l'idée de concurrence car ce n'est pas forcément une concurrence entre deux paroisses où l'une pourrait se dire « les gens ne viennent pas chez nous ». En pensant économie mixte, on pense autrement, on pense à faire ensemble.

**Danièle Küng** : Elle n'utilise pas le terme concurrence comme quelque chose de négatif.

**Simon Weber** : Les ministres ne sont pas préparés à cela. Il a vu beaucoup de ministres parler de ce qu'ils faisaient eux et une seule personne qui a dit que ce qu'il aimait bien c'était être avec les gens et faire avec eux. Dans l'économie mixte, il est d'abord question du lien. La porte d'entrée d'une Eglise de proposition c'est la proposition. Or cela ne fonctionne plus autant. La porte d'entrée des distancés c'est le lien et le ministre ne peut pas faire cela tout seul. Le ministre est le point de départ qui va connecter des personnes qui ont d'autres connexions.

**Jean-Christophe Emery** : Le rapport présente l'idée d'une jauge de calcul du minimum vital qui permet à une région d'avoir les forces nécessaires et, en fonction des possibilités, d'octroyer à la région des forces supplémentaires. Question à Monsieur Besson : Peut-on avoir plus de précisions ?

**Nicolas Besson** : La jauge va être distribuée en fonction des personnes disponibles, elle va bouger à mesure que l'effectif des professionnels de l'Eglise gonfle et diminue. L'avantage de la jauge est d'agir avec une certaine justice et de dire que les choses peuvent bouger. La répartition des effectifs pourrait se faire sur une période de 3-4 ans. Il craindrait d'avoir des jauges mécaniques.

**Jean-Christophe Emery** : Est-ce qu'il y aura une forme de négociation entre la région et le canton ?

**Nicolas Besson** : Il y aura une régulation en fonction de l'avancement de l'effectif.

**Jean-Christophe Emery** : Cela implique des diversités régionales et que la notion de justice puisse être ressentie comme de l'injustice pour des régions qui seraient moins bien dotées ?

**Nicolas Besson** : La justice absolue n'est pas de ce monde. C'est une affaire compliquée à réguler à mesure.

**Jean-Christophe Emery** : Question à Monsieur Bornand : Comment perçoit-il cette possibilité de donner aux régions une souplesse supplémentaire pour organiser un team de professionnels ?

**Eric Bornand** : Il lui paraît inimaginable d'avoir une régulation institutionnelle. Il s'est fait à l'idée qu'il y a des lieux où ce sera vivant aujourd'hui et mort demain. Il y a un grand travail pédagogique à faire avec les paroissiens pour faire le deuil de cette image de l'Eglise qui est partout, que toutes les cures sont habitées, etc.

**Jean-Christophe Emery** : Question à Monsieur Bornand : Serait-il prêt à laisser des régions de côté et donner davantage de force à des régions où il y a une belle dynamique ?

**Eric Bornand** : Il serait prêt à accepter qu'il y a un temps pour tout et qu'il n'y aura pas le même renouveau partout au même moment.

**Simon Weber** : La question de l'équité est intéressante. Lors du voyage à Londres, l'évêque avait dit que s'occuper de l'équité conduisait à la mort. La paroisse et la région n'appartiennent pas aux équipes ministérielles. Il devrait y avoir du génie qui ne meurt pas après. Il y a lieu de faire en sorte que les choses ne se résument pas à un ministre doué avec du leadership, du charisme qui lorsqu'il part laisse une paroisse où le soufflé retombe. C'est important de mobiliser les laïques, de mettre en place une dynamique avec des gens qui sont peut-être un petit peu à l'extérieur mais qui ont des liens avec d'autres et qui arrivent à déclencher des groupements. Ces groupements pourraient fonctionner au bout d'un moment sans la présence ministérielle.

**Jean-Christophe Emery** : Un autre élément du rapport est la différenciation des lieux, la possibilité de laisser des lieux d'Eglise, des bâtiments pour une affectation spécifique. Qu'en est-il de valoriser, d'encourager plus largement à des formes plus diverses ?

**Danièle Küng** : Une des grandes préoccupations au sein de son conseil paroissial a été de trouver comment faire vivre les 7 églises. Aucune solution miracle n'a été trouvée, l'ébauche de solution est d'avoir un dimanche soir par mois un culte à Payerne plus axé sur la liturgie, la musique classique et d'avoir à l'Eglise de Ressudens des célébrations en lien avec les cultes de jeunesse, de famille pour que cette église soit un point de repère pour les familles. Ils ont également essayé pendant une année d'habiter les églises en ayant une fois par mois un conseiller ou deux présents mais cela n'a pas marché.

**Jean-Christophe Emery** : Question à Monsieur Bornand : Comment voit-il la spécialisation d'un lieu ?

**Eric Bornand** : C'est à faire le plus près possible du terrain, notamment en faisant un travail de préparation auprès des autorités et des paroissiens. Cela ne doit pas venir d'une décision du Synode.

**Simon Weber** : Il a l'impression que les gens veulent protéger encore les lieux pour les personnes qui y ont vécu quelque chose en se cherchant par exemple des excuses de problèmes avec les communes qui ne veulent pas entrer en discussion.

**Nicolas Besson** : Il est d'accord avec le fait que ça ne peut pas venir d'en-haut. La question d'une politique de ressources humaines qui suit le mouvement plutôt que de le précéder va dans ce sens. Ce qui peut venir du haut ce sont des impulsions fortes, des questions, une manière de fédérer, une manière de donner de la méthodologie, d'organiser le débat et les échanges. Ce qui peut venir du bas c'est un retour sur ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas, des idées qui viennent du terrain, du désir. C'est un aller-retour essentiel. Le rapport n'est pas une manière de reconfigurer la vie du bas et de redistribuer les rôles.

**Jean-Christophe Emery** : Il existe une très forte demande au sein du séminaire de culture théologique de former des prédicateurs laïques. Cette question du rôle et des responsabilités des laïques est en filigrane avec celle de la diversification des lieux.

**Nicolas Besson** : Il serait dommage de dire oui pour garder le même dispositif sans se mettre des forces de côté pour aller en dehors de ce qui existe déjà. C'est la raison de dire non pour l'instant, pour ne pas surinjecter du monde pour que finalement rien ne bouge. En même temps la question du leadership laïque est essentielle.

La parole est au Conseil synodal :

**Xavier Paillard** : Le Conseil synodal ne souhaite pas que des laïques se mettent à prêcher pour pouvoir maintenir partout des cultes dans lesquels il y a très peu de monde. Le programme de législature parle de témoignage. Les laïques peuvent prêcher et témoigner non pas pour faire un culte à la place du pasteur mais dans un culte où il y a peut-être un dialogue avec un ministre qui conduit la liturgie. La question du témoignage, de porter l'évangile ensemble en communauté dans une perspective qualitative est à travailler mais pas dans une perspective quantitative.

**Simon Weber** : Qu'est-ce que ceux qui suivent le séminaire de culture théologique souhaitent lorsqu'ils demandent des formations de prédicateurs laïques ? Est-ce que c'est une réelle volonté d'être prédicateur lors d'un culte ou est-ce la volonté de nouer une relation avec des personnes et avoir un partage de l'Évangile ? Cela peut se faire à l'extérieur du culte. Il serait peut-être utile de discuter de cela avec eux.

Un temps de parole est ouvert aux délégués du Synode.

**Pierre Loup** : Comment naissent les « fresh expression » ? Il a l'impression qu'il y a une volonté de récupérer des groupes qui naissent mais ces groupes ou ces individualités qui créent des choses n'ont pas forcément envie d'être récupérés par une Église traditionnelle.

**Simon Weber** : L'intérêt de l'économie mixte est justement de ne pas faire de récupération. Ces groupes ne sont souvent pas très au clair sur leur ecclésialité. Sans forcément essayer de les récupérer, il est intéressant de les rencontrer. Il existe déjà quelque chose de fort dans ce sens, ce sont les Jacks.

**Jean-Christophe Emery** : La définition des « fresh expressions » est de type inclusive. C'est un groupe chrétien qui tend à devenir église, à se rapprocher de l'église.

**Michel Henry** : La posture du chrétien devrait s'inspirer de la posture du Christ qui a été celle de laver les pieds de ses disciples. Il est important de se situer personnellement par rapport à son appel et ensuite en tant qu'Église. Il est heureux d'entendre qu'il y a dans les « fresh expressions » la volonté de se mettre à prier. Il y a déjà des « fresh expressions » qui émergent dans les paroisses. Le discernement consisterait peut-être à se demander quelle place ou quel rôle va être laissé à cette nouvelle posture et au Saint Esprit ?

**Pierre-Yves Brandt** : Il est important de dire qui discerne et qui prie. Le rôle de la base dans ce travail n'est pas vraiment signalé. Comment la paroisse traditionnelle pourrait être en train de discerner ce qu'elle veut devenir ? Peut-être que la paroisse traditionnelle n'existe pas mais se transforme. Peut-être que toutes les paroisses ne sont pas des communautés. Qu'est-ce que la communauté ? Qu'est-ce que c'est faire communauté et où le faire ? Il y a lieu d'accepter qu'il n'est pas possible d'être sur tout le territoire. Il trouve primordial de faire ce travail de réflexion avec la base, partir de ce qui existe pour aller ensemble vers quelque chose qui sera différent d'un lieu à un autre et le Synode sera un vrai Synode qui rassemble ce qui émerge d'un endroit à un autre.

**Nicolas Besson** : Il est intéressant que le travail de discernement se fasse dans les assemblées régionales par exemple pour avoir ce genre de discussion. Un vrai ancrage spirituel commun est nécessaire. C'est important d'apprendre à gérer des réseaux et à les susciter plutôt que de gérer des entités territoriales.

**Simon Buttica** : Le Synode a beaucoup parlé de l'Église sans laisser parler l'Église. Monsieur Emery a fait état d'un désir de l'Église, avoir des prédicateurs laïques. A ce moment-là, tout le monde était un peu gêné institutionnellement. Il y a beaucoup de jeunes retraités qui se forment au séminaire de culture théologique pour mieux servir l'Église mais il ne leur a jamais été demandé à la fin ce qu'ils souhaitaient faire avec leur formation. Il est nécessaire de commencer par écouter l'Église.

**Simon Weber** : Cette nouvelle manière de voir les choses assouplit l'institutionnel. Il a rencontré beaucoup de personnes qui n'avaient jamais parlé de leur foi en conseils de paroisse. Est-ce que les gens croient encore en eux ? Comment activer les personnes qui n'ont plus confiance en elles car elles pensent que les autres sont meilleurs ? Ces personnes pensent devoir tout savoir et tout croire. Comment mobiliser ces personnes ?

**Jean-Baptiste Lipp** : A Belmont, ils ont essayé de faire temple ouvert mais cela n'a pas fonctionné. Les gens avaient besoin d'un pasteur et non d'une communauté. Le lieu de culte de Belmont va peut-être ne plus avoir de cultes du tout mais ces lieux peuvent être investis sans qu'il y ait forcément un culte et un ministre. Pourquoi ne pas laisser une place aux laïques pour un partage d'Évangile par exemple.

**Virgile Rochat** : Il y a un principe très clair qui permettrait de réorganiser les ministères : mettre le plus possible de gens au contact de la population, d'une manière ou d'une autre. Les paroisses ont besoin d'avoir plus de monde pour avoir le temps d'écouter et de rencontrer.

**Nicolas Besson** : Bien sûr qu'il est important d'être sur le terrain mais il ne faut pas oublier toute la partie « back office ». Le haut ne peut rien créer sur le terrain mais il a son utilité propre surtout quand les choses ne vont plus d'elles-mêmes.

**Denis Candaux** : On va en arriver à ce que les gens qui ne veulent pas que cela change (les 18%) vont devoir faire changer les choses pour ceux qui n'ont pas envie d'être intéressés.

**Simon Weber** : Il n'est pas sûr que les 18% n'ont pas envie que cela change. Il voit autre chose, il voit des blocages, des personnes qui ne font pas ce qu'elles veulent faire.

**Danièle Küng** : Il y a des fois où les personnes s'empêchent de faire certaines choses de peur de blesser.

Dans un second temps, sept groupes de travail sous forme de tables hautes sont proposés autour des 7 questions suivantes :

- Comment pouvons-nous mettre en place une économie mixte en Église et dans notre région ?
- Comment adapter notre catéchèse à la société liquide et à une Église fonctionnant en économie mixte ?
- Comment pourrions-nous répartir nos forces régionales, ministres et laïques ?

- Comment aménager et utiliser les églises d'une nouvelle manière ? Quelles sont les idées pour les faire revivre différemment ?
- Comment mettre en place des coachs de témoins et comment les engager ?
- Quels sont les défis essentiels à un changement de posture des laïques ainsi que des ministres ?
- Où et comment développer des nouvelles présences de l'Eglise dans la société liquide ?

Ces 7 « work café » sont animés par des animateurs et dirigés par des coordinateurs. Un conseiller synodal est présent à chaque table pour recueillir les avis et les délégués peuvent naviguer de table en table en fonction de leurs intérêts.

**Jean-Christophe Emery** : Les membres du Conseil synodal vont souligner des enjeux, des éléments, des questions qui sont ressortis dans les discussions autour des tables hautes.

La parole est au Conseil synodal dans l'ordre des 7 questions mentionnées ci-dessus :

- Comment pouvons-nous mettre en place une économie mixte en Eglise et dans notre région ?

**John Christin** : Certaines régions ont déjà des solutions d'économie mixte comme aller à la rencontre d'autres communautés. L'abbaye est une fête qui fédère mais quelles autres activités fédèrent ? Un travail de témoignage est à entreprendre auprès de chaque membre de l'Eglise. Est-ce que chacun est à même de montrer suffisamment la couleur en dehors des activités ecclésiales ? Ne serait-il pas nécessaire d'être davantage ancré dans la société civile ? C'est la responsabilité de chacun et chacune et pas seulement des ministres. Est-ce que l'économie mixte ne devrait pas être le propre des laïques alors que les ministres font vivre les 18% et peuvent ensuite intervenir à la demande lorsque des activités nouvelles que les laïques auraient détectées se manifestent ?

**Jean-Christophe Emery** : Il n'est pas étonné d'entendre beaucoup de questions. Il appelle à cheminer avec. La parole est au Conseil synodal :

- Comment adapter notre catéchèse à la société liquide et à une Eglise fonctionnant en économie mixte ?

**Xavier Paillard** : La grande question qui s'est posée est de savoir si le but de la catéchèse est de faire venir les jeunes en paroisse ou de leur faire rencontrer le Christ ? Il y a eu deux pistes de réflexions, la première autour des modalités (parcours différenciés, rythme de la société éclatée, efforts d'organisation, importantes forces ministérielles, réseaux sociaux) et la deuxième autour de l'idée de rendre les jeunes plus acteurs que consommateurs, d'avoir des dynamiques régionales connectées aux paroisses et le besoin de travailler à l'importance de l'intergénérationnel. Sur les questions de contenu, il y a beaucoup de réflexions sur l'intérêt à porter aux questions de vie et de foi des gens. Quelle place donner à l'histoire biblique ? Il a également été discuté de l'importance que la catéchèse rencontre tous les âges de la vie.

- Comment pourrions-nous répartir nos forces régionales, ministres et laïques ?

**Pascale Gilgien** : La première réaction a été de demander pourquoi ne pas parler de la dotation cantonale à articuler avec la dotation régionale. Il a également été question de la possible confusion entre laïque et bénévole. Pour une présence efficace, pourquoi pas une rémunération et quels moyens sont à disposition ? Une personne proposait de ne pas changer la répartition actuelle mais d'inviter chacun à tous les nouveaux régionaux et paroissiaux à se soucier de la société liquide. Consacrer toutes les forces de l'Eglise à la société liquide engendrera la liquéfaction de l'Eglise. Pour qu'il y ait émergence de nouveaux projets, il est nécessaire d'avoir des moteurs, un renouveau dans l'Eglise. Suivant ce qui va être demandé aux laïques, il y a besoin d'outils et de formation pour eux, une mise à disposition de ressources pour ces personnes. Il est important de sortir de sa zone de confort, que ce soit pour les laïques mais aussi pour les ministres. Les forces ministérielles sont insuffisantes, comment faire sans pour créer de nouveaux projets ?

- Comment aménager et utiliser les églises d'une nouvelle manière ? Quelles sont les idées pour les faire revivre différemment ?

**Esther Gaillard** : Il y a eu une multitude d'exemples pour faire vivre les lieux d'Eglise, par exemple en créant des restaurants, des lieux de concert, un musée, un café, etc. L'idée n'est pas de changer l'affectation totale. L'église reste toujours un petit peu église. Il y a également l'idée des cultes spécifiques. Pour laisser les églises ouvertes il est nécessaire que les membres de l'Eglise y aillent régulièrement et que des offices aient lieu régulièrement. Il y a eu très peu d'idées de fermer les églises ou de les utiliser totalement à autre chose. Il a également été question de faire des cultes plus vivants, intergénérationnels. Il est important d'avoir un pasteur dynamique. S'agissant de l'aménagement des églises, la grande question était : ose-t-on changer l'affectation de l'église qui a une connotation sacrale ? Il y a par exemple eu l'idée de changer les bancs, la disposition, qu'il y ait plus de couleurs, etc.

- Comment mettre en place des coachs de témoins et comment les engager ?

**Myriam Karlström** : La discussion a beaucoup tourné autour de la nature du témoignage. Que dire ? Dans quel but ? Qu'est-ce qu'il faut dire ou ne pas dire ? Dans quel lieu ? A qui ? Il y a une question culturelle sous-jacente, et il est important d'oser s'identifier comme chrétien, y compris les laïques, pour ouvrir les discussions.

- Quels sont les défis essentiels à un changement de posture des laïques ainsi que des ministres ?

**Line Dépraz** : Il y a eu par exemple l'idée d'un cahier des charges de la paroisse, de la région, de l'EERV au plan cantonal, car il y a une impression de perte d'énergie à faire la même chose chacun dans son coin. Il est important de s'approcher de la marge et donc de sortir des temples. Il est important de développer la communauté, de vivre et de faire communauté ensemble avec complémentarité entre les laïques, les

ministres, les plus jeunes, les moins jeunes, etc. Un des défis est de trouver comment changer de mentalité de consommateurs. Comment titiller l'envie ? Comment sortir de sa zone de confort, avoir envie de changement, de nouveauté ? Il serait intéressant aussi d'aller dans les lieux économiques pour chercher des autofinancements supplémentaires. Les ministres sont-ils vraiment prêts à accepter la contribution des laïques ?

– Où et comment développer des nouvelles présences de l'Eglise dans la société liquide

**Jean-Michel Sordet** : Quelques généralités : le témoignage c'est bien mais il y a lieu d'être prudent car il peut être maladroit ; il y a lieu de mélanger les modalités d'Eglise en gardant du traditionnel et oser des expériences nouvelles. La réalité géographique de la paroisse est-elle toujours pertinente ? Lors des discussions, des stratégies paroissiales se sont dessinées : il est important de continuer à faire ce qui se fait mais le faire mieux : profiter des occasions des baptêmes pour approcher les familles distancées, trouver l'occasion de rencontrer les nouveaux habitants, apprendre des expériences des autres paroisses, valoriser les occasions de prises de parole des représentants de l'Eglise dans les lieux politiques. Ce sont les échecs et les difficultés qui ont poussé à réfléchir à de nouvelles solutions. Qu'est-ce que chaque personne peut faire personnellement pour témoigner ? La nécessité du témoignage devrait s'exprimer plus collectivement. Les réseaux de vie sociale sont des occasions de parler et peut-être de rassembler. Comment est-ce que les ministres feront pour laisser la place à des groupes qui feraient des choses ?

**Jean-Christophe Emery** : Comment les 18% qualifiés d'institutionnels et qui sont les plus conservateurs peuvent envisager de changer pour se mettre à proximité des 57% ? Si le Synode est en train de discuter de tout cela, c'est que la dynamique n'est pas de verrouiller la porte mais de chercher comment être collectivement porté par un même élan. Cela ne veut pas dire que tout le monde pense la même chose ou a les mêmes opinions mais c'est la question de l'élan qui est derrière. Il entend un besoin de se raccrocher à ce qui fait l'élan fondamental : avoir été appelé par une parole. Il a entendu quelque chose de l'ordre d'un partage. Il y a une volonté de se rencontrer les uns les autres et il est convaincu que plus il y a de rencontres et plus il est possible de faire mûrir ensemble les défis majeurs, plus il sera possible de se mettre en proximité avec les personnes qui ne sont pas d'accord avec l'Eglise mais pour travailler les questions de fond.

La Présidente du Synode remercie Jean-Christophe Emery pour avoir conduit les débats ainsi que toute l'équipe qui a imaginé et organisé le déroulement de cette discussion.

La parole est au Conseil synodal :

**Xavier Paillard** : Le Conseil synodal se prépare à apporter un message dans la tonalité du message d'introduction sur le rapport des dotations pour expliciter les choses et parler aussi de la consultation qui va suivre. Il n'est pas nécessaire que les délégués rendent compte du rapport mais il est nécessaire qu'ils disent quelque chose de leurs impressions sur les débats.

## 8. Questions et interpellations

### 8.1 Questions de Madame Suzette Sandoz

Combien y a-t-il, selon la dotation théorique actuelle, d'EPT (équivalent plein temps) ministériels pour les paroisses et combien d'entre eux sont vacants (= inutilisés, c'est-à-dire occupés ni par un titulaire, ni par un remplaçant); autrement dit, combien de paroisses sont en "sous-occupation ministérielle" et de combien d'EPT en tout ?

La parole est au Conseil synodal :

**John Christin** : « Il y a 128.5 EPT ministériel pour les paroisses. Dans 4 régions, il y a des postes non repourvus, pour un total de 3.5 EPT, soit un manque de 2.7%. Parallèlement, 4 régions et PLA connaissent une pleine dotation, tandis que 4 régions bénéficient temporairement d'une sur-dotation de 2.8 EPT, représentant 2.2%. S'il était possible de lisser les effectifs, il ne manquerait actuellement que 0.7 EPT sur la dotation paroissiale. »

Même question pour les EPT ministériels des régions (services communautaires et coordination) ?

La parole est au Conseil synodal :

**John Christin** : « Il y a 36 EPT pour les Régions, services communautaires et coordination. Dans 6 régions, il y a des postes non repourvus, pour un total de 2.6 EPT, soit un manque de 7.2% sur la dotation. Parallèlement, 3 régions connaissent une pleine dotation, tandis que 2 régions bénéficient temporairement d'une sur-dotation de 1.2 EPT, représentant 3.3%. »

Même question pour les EPT ministériels cantonaux (services et offices) ?

La parole est au Conseil synodal :

**John Christin** : « Au niveau cantonal, les lieux phares ont une dotation totale de 3 EPT, dont 2.7 sont couverts, en partie avec un appui administratif. Le Conseil synodal utilise entièrement les 4 EPT dont il est doté. Les services et offices ont une dotation de 26 EPT, dont 24.96 sont couverts, soit une différence représentant 4%. Les missions communes ont une dotation de 26 EPT et actuellement 26.5 EPT lui sont attribués. La lecture de ces chiffres démontre s'il le fallait que l'effort de couverture des postes porte d'abord

sur les paroisses. Les missions communes ne doivent pas entrer dans la comparaison, étant donné le statut particulier de ces dotations qui répondent aux attentes de l'Etat et sont garanties en termes de financement. » Voir tableau en annexe.

## 8.2 Question d'Alain Martin

**Alain Martin** : « Le principe est une évidence : pour un travail de valeur égale, les femmes et les hommes doivent recevoir le même salaire. L'employeur y est tenu par la Constitution fédérale et la loi sur l'égalité. Cependant, beaucoup de femmes sont encore pénalisées au niveau salarial. En général, ce phénomène n'est pas intentionnel mais l'entreprise n'a tout simplement jamais comparé les salaires des femmes et des hommes. » (extrait de « Dialogue sur l'égalité des salaires » <http://www.dialogue-egalite-salaires.ch/index.cfm?id=21>).

Le seul fait d'avoir des échelles de salaires identiques pour les femmes et les hommes ne suffit pas à garantir cette égalité salariale, car d'autres facteurs discriminants peuvent intervenir, notamment dans la fixation du salaire initial.

La Confédération met gratuitement à disposition un outil d'analyse des salaires pour les entreprises de plus de 50 salariés. Il s'appelle « Logib » et il permet d'effectuer l'évaluation en quelques minutes sur des critères objectifs, une fois les données salariales saisies.

Le Conseil synodal utilise-t-il cet outil ou un outil équivalent pour analyser l'égalité des salaires à travail de valeur égale ?

Si oui, quels en sont les résultats et les mesures à prendre si nécessaire ?

Si non, pourquoi et dans quels délais peut-il envisager de l'utiliser ? »

La parole est au Conseil synodal :

**John Christin** : « Non, Mesdames et Messieurs, le Conseil synodal n'utilise pas cet outil, pour la simple raison qu'il ne le connaissait pas. Nous avons consulté le site un peu plus en détail que la simple page d'accueil et nous sommes persuadés que l'outil est intéressant. Nous allons par conséquent tester notre propre système salarial et pourrons vous en donner les résultats. Le descriptif prévoit que cela se passe en quelques minutes, mais selon l'analyse du document, cela prendra un peu plus de temps. Selon toute vraisemblance, nous pourrons vous informer sur la démarche lors du prochain Synode ».

## 8.3 Question de Gérald Dessauges

**Gérald Dessauges** : « Je souhaite que le Conseil synodal nous fasse un bref topo sur les mesures qu'il met en place pour diminuer les charges décidées pour 2017 ainsi que sur le financement des déficits 2017 et prévisibles 2018-2019. »

La parole est au Conseil synodal :

**Jean-Michel Sordet** : Les démarches d'économie ont été décrites au mois de décembre. Elles sont en train d'être mises en œuvre. Il y a eu un appel au renoncement aux vacances et un appel aux collaborateurs salariés pour un don volontaire. Tous les responsables d'unité budgétaire se sont vu remettre une circulaire les enjoignant de mettre en œuvre dans les dépenses courantes les mesures d'économie présentées en décembre. Ce sont des économies qui vont principalement se faire petit à petit. Par rapport au déficit future, au besoin de liquidités et aux mesures qui doivent être prises à ce sujet, l'office de la chancellerie et des finances et en train d'analyser ce qui convient de faire et de prévoir pour 2017 et après. La Commission des finances sera la première informée au moment des comptes. Il y aura des explications lors du synode de juin 2017. La prochaine mesure qu'il imagine sera de construire d'emblée le budget 2018 de manière plus serrée.

## 9. Informations du Conseil synodal

La parole est au Conseil synodal :

**Xavier Paillard** : L'inauguration du nouveau Parlement cantonal aura lieu le 14 avril 2017 en commémoration au 14 avril 1803, première session du Grand Conseil vaudois. Le 14 avril tombant le jour du Vendredi Saint, il y a eu une discussion entre le Conseil d'Etat, le Conseil synodal et les responsables de l'Eglise catholique. Après évaluation de la situation, les différents intervenants devaient choisir la moins mauvaise des solutions. Il a été choisi d'entrer en matière avec un compromis en demandant que lors de la cérémonie il y ait une célébration de Vendredi Saint et que la manifestation s'arrête à 13h00 de manière à ce que la célébration de la mort du Christ puisse avoir lieu à 15h00. La célébration aura lieu dès 10h00 à la Cathédrale et il est important que les croyants soient présents lors de cette cérémonie.

**Myriam Karlström** : La célébration nationale du Jubilé de la Réforme aura lieu le 18 juin 2017. Pour la première fois, tous les membres des Synodes des églises réformées de Suisse sont invités à Berne à une célébration commune. C'est une belle occasion de pouvoir rencontrer d'autres délégués. L'après-midi commencera à 15h00 avec une cérémonie au Münster de Berne, suivie d'une fête sur la place devant le Münster. Le déplacement en train sera favorisé, un chemin sera balisé de la gare au Münster avec des chœurs tout au long du chemin.



## 10. Clôture

La séance est levée à 17h00. La Présidente remercie chacun pour les efforts fournis lors de cette session. Elle remercie également la Commune d'Ollon pour la mise à disposition des locaux et la paroisse qui a assuré les pauses.

Le prochain synode ordinaire aura lieu les 16 et 17 juin 2017 dans la région 7 Nord vaudois.

La Présidente laisse la parole à **Beat Wirth** pour la prière finale.

Bureau du Synode, Yverdon-les-Bains, le 29 mars 2017

Le bureau remercie la greffière Sophie Panchaud de sa disponibilité et de son efficacité.

La Présidente :



Sylvie Arnaud

La vice-présidente :



Christine Girard

Annexes :

- Méditation de Suzette Sandoz
- Tableau présentant la situation des forces de travail au 1.03.2017

### Méditation pour le Synode du 4 mars 2017

(Extraits de « Être chrétien sans être pratiquant ou sans Église, est-ce possible? » par Louis Pernot, pasteur et théologien ; 11<sup>e</sup> article de l'ouvrage « Y a-t-il un salut pour les salauds » Paris 2007 )

« Peut-on être chrétien sans Église ? Peut-on être chrétien sans être pratiquant ? Il y a là deux questions différentes. Évidemment qu'être chrétien, c'est être pratiquant d'une certaine manière... Être chrétien c'est être un pratiquant de l'amour, du pardon, du service et de l'humilité dans le monde. Là est la vraie pratique du chrétien.

Quant à la pratique purement religieuse, le fait d'aller à l'Église, de participer à des rites, c'est autre chose, et on peut penser que c'est bien secondaire. La pratique religieuse n'est certainement pas un but, tout au plus est-elle un moyen... Mais cela ne veut pas dire que l'on puisse se passer de toute pratique. La pratique religieuse est faite des moyens que l'on se donne pour essayer de progresser, pour se rappeler que Dieu est là, pour ne pas se laisser happer par le monde matérialiste, ou par une routine quotidienne sans profondeur. Pour tout cela, on a besoin de cadres, de rendez-vous réguliers, d'enseignements, de rencontres...

La pratique religieuse est ainsi bien utile pour progresser, pour apprendre, pour se conserver en mouvement, pour se confronter à des idées nouvelles, pour se relancer dans la réflexion et se motiver... Aller à l'église, c'est comme se forcer à un rappel. Il est bon ainsi d'avoir une réelle discipline spirituelle, de ne pas aller à l'église que si on en a envie... C'est quand on n'a pas envie d'aller à l'église qu'il faut y aller d'urgence... Aller à l'église, c'est se mettre en marche, c'est inscrire dans son corps quelque chose qui est de l'ordre d'une démarche, et c'est important en soi. Faire l'effort de se déplacer et de rencontrer des gens qu'on ne rencontrerait pas autrement, dans un décor un peu inhabituel, peut préparer à un déplacement intellectuel et spirituel. Certes, on peut entendre de bonnes prédications à la radio ou sur Internet, mais le profit est moindre. Le déplacement physique est un exercice spirituel en soi.

On dit que l'Église est le corps du Christ. C'est vrai, en ce que chacun, individuellement, est le corps du Christ. Mais c'est vrai aussi pour la communauté dans la mesure où chacun a un rôle différent et complémentaire. Le lien global, c'est l'Esprit Saint et la vocation de Dieu qui ne demande pas à tout le monde de tout faire. Chacun reçoit une vocation particulière et ce qui fait le lien entre tout, c'est l'Esprit Saint, la vocation, et le but de l'action. Quant à l'Église comme institution, elle est l'incarnation concrète de ce corps du Christ localement.

L'Église n'est pas un but, mais une aide, une pédagogie et en tant que pédagogie, elle participe au paradoxe de tout éducateur qui est d'apprendre à son élève à pouvoir se passer d'elle...

On peut être chrétien sans Église, mais encore faut-il être chrétien, et pour ça on a besoin de l'Église.

### Prière

Notre Père qui es aux cieux, nous sommes réunis aujourd'hui pour travailler à la meilleure manière d'assurer en Église l'accomplissement de la mission que tu confies aux chrétiens. Donne-nous le discernement nécessaire pour que chacun de nous trouve la place où il pourra accomplir au mieux sa tâche. Donne-nous le discernement et l'humilité indispensables pour que nous répartissions les forces que tu dispenses à ton Église là où elles pourront accomplir le meilleur service que tu attends de nous tous pour que nous bâtissions sur le roc et non dans le sable liquide. Nous te demandons l'aide de ton Saint-Esprit au nom de ton Fils Jésus Christ. Amen.

### Chant 45.04, 1ère strophe

Viens habiter dans notre âme, Fais-nous vivre par la foi !  
Viens, Seigneur, et nous enflamme, De l'amour qui vient de toi.  
Que toujours et malgré tout, L'espérance vive en nous.

## Extraction de la situation des forces de travail au 1.03.2017

|                     | Dotation 2018 | Titulaires | Vicaires Retraités | Remplaçants | Différence |         |
|---------------------|---------------|------------|--------------------|-------------|------------|---------|
| Paroisses           | 128           | 121.4      | 5.9                | 0.5         | 0.2        | 0.156%  |
| Régions             | 36            | 33.8       | 0.3                | 0.5         | 1.4        | 3.889%  |
| Services et Offices | 26            | 26.96      | 0.2                | 0.5         | -1.66      | -6.385% |
| Conseil Synodal     | 4             | 4          |                    |             | 0          | 0       |
| Missions Communes   | 26            | 26.5       |                    |             | -0.5       | -1.923% |
| dotation 2018       | 220           |            |                    |             |            |         |